19me Année. — N° 3817 | 1re EDITION (paraissant le soir) | Samedi 28 Novembre 1874

BUREAUX : RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS :
ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr. Six mois, 22 fr.; Un an, 44 f.
LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 54 fr.; — L'abonnement continue, sauf avis contraire.
ANNONCES : 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes »
— On traite à forfait —

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : *A ROUBAIX*, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; *A Lille*, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; *A Paris*, chez MM. Havas-Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; *A Bruxelles*, à l'*Office de Publicité*, rue de la Madeleine et chez J.-B. PARDON et FILS, 26, Chaussée d'Alsemberg, à Saint-Gilles-Bruxelles

Heures de départ des trains : *Roubaix à Lille*, 5 13, 7 18, 8 15, 9 43, 11 48. m., 12 26 1 58, 2 39, 5 13, 6 18, 7 28, 8 28, 9 38, 11 03 s. *Roubaix à Tourcoing-Mouscron*, 5 08, 7 18, 8 45, 10 18, 11 23, m., 1 20, 2 45, 5 10, 5 38, 7 18, 8 23, 10 36, 11 38 *Mlle à Roubaix*, 5 45, 6 55, 8 22, 9 55, 11 05, 12 57, 2 22, 4 47, 5 20, 6 55, 8 00, 10 43, 11 15 *Tourcoing à Roubaix et Lille*, 5 05 7 10, 8 00 9 40, 11 31, 12 15, 1 50, 3 31, 5 05, 6 07, 7 20, 8 13, 9 28, 11 00 *Mouscron à Lille*, 6 53, 9 22, 11 20, 11 57, 3 13, 4 47, 5 49, 7 02, 9 05
DIMANCHES ET FETES : Tourcoing à Mouscron, 1 37, 7 36 soir; *Mouscron à Tourcoing*, 8 00 soir

BOURSE DE PARIS

DU 26 NOVEMBRE	
3 0/0	61 65
4 1/2	88 75
Emprunts (5 0/0)	98 07 1/2
DU 27 NOVEMBRE	
3 0/0	61 65
4 1/2	88 75
Emprunts (5 0/0)	98 00

VILLE DE ROUBAIX

Elections Municipales

du 29 novembre 1874

(Deuxième tour de Scrutin)

Quatrième Section

J.-B. DELPLANQUE, directeur de fabrique, conseiller sortant.
DELCOURT TIERS, brasseur, conseiller sortant.
Amand HARINKOUCK, fabricant de tapis.
Emile BAAS, employé de commerce.

Septième Section

Charles POLLET-DUTHOIT, fabricant.
Paul SCRÉPEL, négociant.
Pierre PARENT, ancien conseiller.

Huitième Section

Louis LECLERCQ-MULLIEZ, fabricant, (de la maison Leclercq Dupire.)
Pierre DESTOMBES, propriétaire.
Auguste TIERS, cultivateur.

Neuvième Section

François ERNOULT, apprêteur.
Ferdinand DEREGNAUCOURT, architecte.
César GAYDET, teinturier.

ROUBAIX, 27 NOVEMBRE 1874

BULLETIN DU JOUR

La *République française*, le *Journal des Débats*, l'*Evènement*, le *XIX*e *Siècle* publient chacun ce matin une liste particulière des candidats qu'ils recommandent à leurs lecteurs pour les élections municipales de dimanche prochain à Paris.

Ces listes renferment beaucoup de noms qui leur sont communs, mais elles diffèrent sur quelques points. L'accord n'est pas complet, même entre les trois feuilles républicaines. La *République française*, notamment, n'indique pas de candidats pour trois quartiers : la place Vendôme, les Champs-Elysées, La Madeleine. Elle regrette cette lacune, et s'attriste qu'il ne se soit trouvé personne pour affronter la lutte dans ces quartiers « aristocratiques ».

Quant à la liste des *Débats*, elle laisse également en blanc un assez grand nombre de sections, surtout dans les arrondissements excentriques.

Les nuances qui distinguent ces listes sont marquées par les journaux eux-mêmes : la *République française* désigne des candidats « franchement républicains ». (Elle répudie la dénomination de radicaux.)

Le *XIX*e *Siècle* fait la distinction entre le républicain conservateur et le radical : il sacrifie le dernier au premier.

L'*Evènement* n'admet pas les choix faits par certains comités qui opposent des candidats aux opinions passionnées, excessives, à des républicains modérés; il veut « se tenir en garde contre ce fanatisme inintelligent qui voudrait n'ouvrir l'Assemblée qu'aux candidats du radicalisme le plus avancé. »

On remarque que la liste du *Rappel* n'est pas elle-même entièrement conforme à celle de la *République française*.

M. Charles Bois, membre de la commission permanente du synode de « l'Eglise réformée, » a dressé la lettre suivante à M. Edmond About, rédacteur du *XIX*e *Siècle* :

Montauban, 19 novembre 1874.

Monsieur,

On vient de me faire lire les articles que vous avez consacrés aux affaires protestantes, dans le *XIX*e *Siècle*. C'est brillant, spirituel et généreux, comme vous savez l'être; mais, permettez-moi de vous le dire, monsieur, vous avez été mal informé.

Jamais les protestants, dits orthodoxes, n'ont eu la pensée d'imposer à qui que ce soit leurs croyances. Tout ce qu'ils veulent, c'est qu'on ne leur change pas leur Eglise malgré eux, et qu'on ne leur impose pas dans leur temple la négation de la révélation chrétienne.

Dans ce qu'on a appelé bien à tort leur confession de foi et dont on a fait un si terrible épouvantail, ils n'ont eu garde de mettre leur dogmatique particulière; ils n'ont proclamé d'autre autorité que celle des Saintes-Ecritures, et ont simplement maintenu à la base de l'Eglise réformée les grands faits du christianisme que cette Eglise a toujours célébrés dans son culte.

Ils reconnaissent parfaitement que d'autres protestants ont le droit de nier ce que l'Eglise réformée de France a toujours affirmé et de fonder sur des principes nouveaux une Eglise nouvelle.

Ils ne font pas la moindre opposition à ce que le gouvernement reconnaisse cette Eglise nouvelle et conserve à ses pasteurs et à ses temples une place au budget des communes de l'Etat.

En ce qui les concerne, ils sont décidés à partager avec cette Eglise nouvelle les biens possédés par l'Eglise actuelle.

Quel est donc le point du débat? Uniquement celui-ci : les protestants radicaux prétendent avoir le droit de rester dans l'Eglise réformée et de la gouverner en rejetant l'autorité des Saintes-Ecritures et les grands faits du christianisme.

Et nous soutenons, nous, qu'on a toutes les libertés du monde, excepté celle de s'imposer à une société, dont on n'accepte ni les principes ni les institutions.

J'ai peine à croire que vous soyez ici, monsieur, d'un avis différent du nôtre.

Si quelques-uns des collaborateurs de votre journal « républicain conservateur » changeaient d'opinion et prétendaient, au nom de la liberté républicaine, soutenir dans les colonnes du *XIX*e *Siècle* le droit divin du comte de Chambord, les laisseriez-vous faire?

Ne leur diriez-vous pas : Vous êtes libres d'être légitimistes si bon vous semble et d'écrire ce qu'il vous plaira pour une si belle cause, mais ailleurs que chez nous, et sous un autre nom que le nôtre. Prenez la part qui vous revient dans la caisse commune, et fondez, si cela vous convient, un journal « légitimiste conservateur, » nous n'y avons pas d'objection. Mais laissez-nous le *XIX*e *Siècle*.

C'est notre situation, monsieur, et c'est notre langage.

Que la presse libérale ne s'y trompe pas : il n'y a dans nos affaires protestantes d'autre liberté engagée que celle de l'Eglise réformée : elle prétend avoir le droit de rester ce qu'elle est, tout en reconnaissant aux autres le droit de devenir ce qu'ils veulent.

J'attends de votre justice, monsieur, l'insertion de ces lignes dans le *XIX*e *Siècle*, ne fût-ce qu'à titre de renseignement, et je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération très distinguée. Charles BOIS,

Membre de la commission permanente du synode.

LETTRE DE PARIS

(Correspondances particulières du *Journal de Roubaix*).

Paris, 26 novembre.

Le conseil des ministres, qui s'est réuni hier, a, dit on, traité la question de la transmission des pouvoirs, et la *France* déclare qu'il n'a été pris sur ce sujet aucune décision. Nous le croyons sans peine, car la question n'a été abordée qu'incidemment. On peut même ajouter que le cabinet actuel se garderait bien de préjuger la solution de la question, et s'il est une décision qui doive être réservée à l'Assemblée, c'est assurément le choix du fonctionnaire qui, en cas de mort du maréchal, serait investi du pouvoir exécutif, soit provisoirement, soit jusqu'à l'expiration du septennat.

Du reste, cette grosse affaire de la transmission du pouvoir nous paraît devoir être la pierre d'achoppement contre laquelle viendra toujours échouer toute tentative d'entente entre le gouvernement et l'Assemblée actuelle. C'est là, à la rigueur, la première des lois constitutionnelles, que l'Assemblée s'est jusqu'à présent montrée impuissante à voter et à propos desquelles l'embarras du gouvernement n'est guère moindre que l'impuissance de l'Assemblée.

Le message présidentiel n'est pas encore terminé : ce qui soit concerner la politique intérieure fera l'objet de nouvelles délibérations, et l'on attendra que les résultats complets des élections soient connus, aussi bien pour Paris que pour la province; on attendra également que les dispositions des députés conservateurs aient pu se révéler dans les premières réunions parlementaires. Il est même vraisemblable que le message ne sera communiqué à l'Assemblée que dans le courant de la semaine prochaine. Par conséquent, tout ce qu'on dira jusque là sur le sens de ce document se bornera à des suppositions.

La séance de la gauche républicaine qui s'est tenue hier boulevard des Capucines ne comptait guère qu'une cinquantaine de députés. M. Jules Simon présidait. On assure qu'il n'a pas prononcé le nom de M. Thiers, avec qui il avait eu le matin une conférence. La séance s'est passée plutôt en conservations qu'en une délibération suivie. Pour la nomination du futur président, il a été convenu que l'on se concertera avec les autres groupes de la gauche, y compris le centre gauche.

Si l'on attend avec une certaine impatience le retour de l'Assemblée pour avoir des nouvelles concernant ses dispositions, il faut constater que bon nombre de nos honorables reviennent tout simplement comme ils étaient partis.

— Quoi de nouveau ici depuis quatre mois, demandait hier soir un membre du centre gauche, représentant un département du centre de la France.

— C'est à vous qu'il faut demander cela, répondit son interlocuteur. Vous n'avez donc pas lu les journaux depuis quatre mois?

— Pas un.

— Dans ce cas, il n'y a rien de nouveau; il y aura celui que vous ferez.

Ce soir il y aura chez M. Levert réunion des députés de l'appel au peuple présents à Paris.

Malgré les protestations des journaux conservateurs, malgré les renseignements qui arrivent et doivent modifier les impressions fâcheuses de la première heure, les feuilles rouges n'en continuent pas moins à célébrer leur victoire de dimanche. La *République française* continue sur le même ton : « Les feuilles de la réaction ne reviennent pas du coup mortel que les élections municipales viennent de porter au gouvernement du combat. » Evidemment le gouvernement du maréchal a le devoir de se retirer pour faire place à MM. Gambetta, Challemel-Lacour, Naquet, etc. Mais ce langage n'est qu'une tactique. Les gens de la *République française* savent aussi bien que tout le monde à quoi s'en tenir; seulement il faut continuer de chauffer le zèle des électeurs parisiens et leur montrer qu'ils ne doivent pas rester au-dessous des frères et amis de la province.

Les grands dîners officiels se suivent : hier, le maréchal Canrobert écannait au grand-hôtel son dîner annuel aux membres de la commission des grades.

Ce soir, à l'Elysée, dîner auquel assisteront, dit la *France*, les princes impériaux de Russie, le prince Wasa de Suède et... le duc d'Aumale. C'est à dessein que le journal de M. de Girardin a ajouté aux noms des princes héritiers étrangers celui du duc d'Aumale, qu'il serait peut-être tenté d'appeler l'héritier présomptif de la présidence. Il se borne au rapprochement.

Quelques personnes ont constaté avec surprise que parmi les invités qui assistaient avant-hier à un dîner chez le duc de Montpensier figurait M. Armijo, ambassadeur d'Espagne, dont l'attitude a été assez rogue vis-à-vis du gouvernement français. Il ne faut pas oublier que le duc de Montpensier n'a pas réclamé sa réintégration dans les cadres de notre armée et qu'il est infant d'Espagne.

On assure que M. Clément Duvernois, condamné à deux ans de prison et M. Jaurès, condamné à un an par le tribunal correctionnel, interjetteront appel du jugement.

Je vous disais hier que M. le duc d'Audiffret-Pasquier devait donner sa démission de président du centre droit : tout porte à croire que M. de Broglie sera élu à sa place.

Certains opposants du conseil municipal ont encore, hier, essayé de faire ajourner le projet d'emprunt. M. Cantagrel avait même formulé un contre-projet. Cependant, on assure que les conclusions du rapport seront votées dans la séance d'aujourd'hui.

La colonie espagnole de Paris compte sur une prochaine révolution à Madrid. La question est de savoir si elle se fera malgré le maréchal Serrano ou avec son concours plus ou moins avoué. On assure qu'il a eu une entrevue avec le maréchal Bazaine, tout dévoué, on le sait, à la cause de la reine Isabelle. On parle comme d'une chose à peu près certaine d'ici à peu de semaines de la proclamation du prince des Asturies comme roi.

Point d'affaires à la Bourse; fermeté des cours en général et du comptant en particulier.

La *Gaîté* annonce pour demain la première représentation de *la Haine* le grand drame historique de M. V. Sardou.

L'opéra Comique donnera la semaine prochaine un grand bal masqué; quoique la salle de l'opéra-Comique soit moins vaste que ne l'était celle de l'opéra, on estime que pour cet hiver elle pourrait suffire à dédommager ceux qui sont restés fidèles à la tradition et pour qui le bal de l'opéra est le grand événement de la saison.

Paris, 26 novembre 1874.

Les dernières élections partielles pour l'Assemblée, les élections municipales qui viennent d'avoir lieu auront sans doute éclairé les intelligences les plus aveuglées sur la situation actuelle; elle est bien clairement posée entre le [illegible] communard et la monarchie.

Tous les intermédiaires, tous les [illegible] d'expédients et de juste milieu ont sombré. Un écrivain anonyme, dans une brochure de cent pages qui paraît aujourd'hui chez Dentu, s'adresse au centre droit et aux conservateurs du centre gauche pour faire appel à leur patriotisme et réduire leurs objections au rétablissement de la monarchie.

Cette brochure est intitulée *l'Urgence*, elle traite de la situation au milieu de laquelle nous nous débattons; l'auteur discute les chances du bonapartisme, de la république et du septennat; il s'attache surtout à combattre les prétendues *impossibilités* de la royauté. Il prouve que le rétablissement prochain de la royauté est la seule issue par où la France puisse à la fois échapper au péril bonapartiste et au péril radical, il prouve aussi que ce rétablissement est « possible autant qu'il est urgent; d'où il sent, que c'est, pour la majorité conservatrice de l'Assemblée nationale, un devoir absolu de nous sauver en proclamant le retour de la monarchie. »

« Il s'agit, dit l'auteur, du salut de la » France et de savoir si les membres du » centre droit et les conservateurs du centre » gauche ont ce salut dans leur main, et si » leur main s'ouvrira pour nous le donner. » En présence de cette responsabilité, la » plus grave dont puissent être chargés les » représentants d'un grand peuple, il leur » est impérieusement prescrit par la conscience d'examiner eux-mêmes avec une » sévérité inexorable, d'arracher de leurs » cœurs, fut-ce avec des blessures et du sang, » non pas seulement les vues d'ambition » personnelles, chose facile à d'honnêtes » gens, mais tout ce qui est préjugé et parti-» pris, tout froissement d'amour-propre, » toute répugnance inconsciente à reconnaître implicitement qu'on a pu se tromper, » tout chagrin d'avoir à céder sur des points » où l'on croit qu'on a raison, toute hésitation à oublier, pour le salut de la patrie, » des griefs que l'on croit légitimes. Il faut » que le pur amour de la France domine, » absorbe, anéantisse tout cela dans leur » âme. J'écris pour ceux qui auront le courage de se placer à cette hauteur; et j'ai » l'ambition de les aider un peu à s'y maintenir. »

Je souhaite que cet appel aux membres du centre droit et du centre gauche soit en-

---

Feuilleton du *Journal de Roubaix* DU 28 NOVEMBRE 1874.

— 7 —

ANGELINE

PAR

CLAIRE DE CHANDENEUX.

(SUITE).

— Pardonnez-moi mon équipée, dit-il avec un abandon qui lui valut un gracieux sourire, j'ai pénétré chez vous comme un voleur; j'avais tant de hâte de vous retrouver!

On l'entoura. Avait-il dîné? Voulait-il du café? Il y en avait là du bouillant. Mais Jules ne voulait autre chose que le bonheur de revoir, après huit grands jours d'absence, la femme qu'il aimait.

Anatole s'accrochait à ses jambes et l'accablait de tendresses.

Eliane se prêtait en rougissant à la contemplation enthousiaste dont elle se sentait l'objet, et cachait sous un enjoûment forcé son anxiété croissante.

Personne n'osait formuler une question qui brûlait toutes les lèvres.

— A propos, dit tout à coup Anatole — et tout le monde tressaillit — à propos, mon ami Jules, êtes-vous l'héritier de l'héritage?

— Oui, cher enfant, répondit Jules en embrassant le bébé adoré, que sa mère trouva mille fois plus adorable encore.

— Mes compliments, monsieur, mes sincères compliments! balbutia M. de Lilepont, qui devint vert.

— Qu'a-t-il dit? demanda Mme Langevé à Anatole en prêtant l'oreille.

— Oui!... cria l'enfant.

La vieille dame tendit cordialement ses mains ridées au jeune homme.

Eliane n'avait rien dit, mais ses lèvres tremblantes et ses grands yeux rayonnants causèrent à Jules un ravissement tel, qu'il dut faire un appel désespéré à sa volonté pour ne pas se jeter aux genoux de la belle jeune veuve en lui criant :

— J'ai trois millions... daignerez-vous les accepter?

Alors vinrent les questions multipliées et les explications d'une éloquence écrasante. M. Revel héritait de deux maisons à Paris, d'une ferme en Normandie, d'une forêt en Allemagne, d'un château en Belgique, de valeurs sérieuses, solidement placées sur l'Etat.

M. de Lilepont, qui suivait sur le visage radieux de sa cousine l'effet de cette énumération vertigineuse, sentit que tout espoir s'écroulait en lui. Elle épouserait cet homme jeune, riche, que le hasard aveugle avait mis sur ses pas, tandis que lui-même, depuis trois ans, l'ami, le Sigisbé, l'indispensable, il allait assister à cette union détestée, et rentrer dans l'ombre à laquelle le condamnaient ses cinquante-neuf ans.

Une colère folle gronda dans son cœur froissé, mais à qui s'en prendre? N'avait-il pas eu la faiblesse de le river quand même à sa dangereuse cousine, dont la coquetterie et l'ambition avaient souvent effrayé son expérience? Après la colère vint le regret, puis la tristesse, puis une grosse larme faillit rouler sur sa moustache; heureusement, on ne pouvait la voir.

L'ombre avait peu à peu envahi le salon; une senteur tiède et douce venait du dehors, comme pour solliciter les causeurs au charme d'une promenade nocturne.

Le commandant se leva et sortit silencieusement.

Mme Langevé s'était endormie sur son fauteuil. Anatole avait été remis à sa gouvernante. Eliane et Jules se taisaient maintenant, mais se souriaient dans l'ombre.

C'était l'heure que Jules avait follement désirée et redoutée, ne se doutant pas — le naïf — que son nom plébéien, si splendidement doré, devenait le plus enviable des noms.

Il vint tout près de la jeune femme, s'agenouilla sur le coussin où reposaient ses petits pieds, prit la jolie main, qu'elle ne retira pas, et lui fit la plus poétique de toutes les demandes en mariage qui aient été adressées à une jolie veuve. C'était un chant d'amour, un hymme d'adoration et la plus suppliante prière.

Eliane écoutait, joyeuse, fière de la sûreté de son coup d'œil, qui lui avait fait démêler un si précieux prétendant dans le nombre de ses admirateurs. Elle se fit prier assez pour redoubler un instant les inquiétudes du pauvre jeune homme, et donner ensuite plus de prix à un acquiescement plein de grâce et de dignité.

Après avoir dit ce « oui » qui paraissait coûter à ses lèvres, et que son cœur avait prononcé cent fois pendant cette heureuse soirée, elle retira sa main et s'enfuit.

Jules se jeta à corps perdu dans le parc sombre, et alla donner tête baissée dans la poitrine du commandant, qui arpentait fiévreusement une allée de platanes.

L'un jura, l'autre éclata de rire.

— Corbleu! monsieur, s'écria M. de Lilepont, quand on court comme un écervelé, on crie : « Gare! »

— Mon cher commandant, répondit Jules, quand on est heureux, on le raconte; aussi vais-je vous raconter mon bonheur.

Il prit, bon gré mal gré, le bras de l'officier furieux, qui n'avait pas prévu le supplice des confidences, et l'entraîna à travers l'obscurité, ne ménageant ni ses jambes, ni ses oreilles.

Ils se séparèrent alors que la soirée était déjà assez avancée.

Jules s'assit sous une tonnelle de charmille, laissant son infortuné rival regagner le salon désert; mais comme celui-ci allait y entrer, Eliane parut sur le seuil.

Elle aussi venait chercher un peu de fraîcheur et de calme après les vives émotions de la soirée.

A sa vue, le commandant, incapable de se contenir davantage, lui saisit le bras avec violence en disant d'une voix oppressée :

— Est-ce bien possible, Eliane, que vous, la baronne de Morancy, vous épousiez un M. Revel?

Eliane dégagea son bras, et répondit avec un rire clair, qui résonna dans le grand silence de la nuit :

— Où donc avez-vous vu, mon cousin, que l'on refuse jamais trois millions!

Le commandant s'inclina, abasourdi de la franchise de l'argument; la silhouette blanche d'Eliane se perdit sous les arbres.

Cette réponse était arrivée à Jules — qu'on ne croyait pas si près — dans toute sa netteté cruelle et sa vérité implacable. Il en éprouva une surprise douloureuse.

— Avide! pensa-t-il avec amertume; ah! j'avais oublié sa coquetterie en faveur de sa beauté... mais avide!

Cette découverte jeta cette nuit-là une poignée de cailloux parmi les diamants de ses rêves. Pourtant Eliane était si jolie, si délicieusement émue en le revoyant le lendemain, qu'il ne put se défendre de lui pardonner l'amour des richesses, comme il lui avait déjà pardonné la passion des hommages.

Le mariage de Jules Revel et de Mme de Morancy fut fixé à six semaines, lesquelles devaient être remplies par les questions d'intérêt, les voyages à Paris, les emplettes de la corbeille, et mille autres obligations d'un changement de position.

Anatole avait déclaré que, pourvu que son ami Jules lui fît présent de beaucoup de très-beaux joujoux et d'un pansy pour lui tout seul, il voulait bien